

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Kalaguard® SB

Type(s) de produit

TP06: Protection des produits pendant le stockage

Numéro d'autorisation: FR-2019-0097

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: FR-0016972-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	KALAGUARD SB
---------------------------------	--------------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	LANXESS Chemical B.V.
	Adresse	Montrealweg 15 3197 KH ROTTERDAM autre: Netherlands
Numéro de l'autorisation		FR-2019-0097
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		FR-0016972-0000
Date de l'autorisation		09/08/2019
Date d'expiration de l'autorisation		01/08/2029

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	LANXESS Chemical B.V.
Adresse du fabricant	Montrealweg 15 3197 KH Rotterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS Chemical B.V. site 1 Montrealweg 15 3197 KH Rotterdam Pays-Bas

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Benzoate de sodium
Nom du fabricant	LANXESS Chemical B.V.
Adresse du fabricant	Montrealweg 15 3197 KH Rotterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS Chemical B.V. site 1 Montrealweg 15 3197 KH Rotterdam Pays-Bas

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Benzoate de sodium		substance active		208-534-8	100

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: DP - Poudre prête à l'emploi

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	<p>P264: Wash ... thoroughly after handling.</p> <p>P280: Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection/hearing protection/...</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Usage 1 - Protection des détergents et des produits de nettoyage pendant le stockage

Type de produit	TP06: Protection des produits pendant le stockage
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Protection des détergents et des produits de nettoyage (lessives liquides, produits vaisselle et les produits nettoyants) pendant le stockage
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Dosage automatique ou manuel pendant la production des articles traités Description détaillée: Dosage automatique ou manuel pendant la production des articles traités
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 5 à 29,5 g de produit par litre de matrice traitée (correspondant à 0,42-2,5% d'acide benzoïque). Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Produit prêt à l'emploi. Dose d'application : 5 à 29,5 g de produit par litre de matrice traitée (correspondant à 0,42-2,5% d'acide benzoïque). Fréquence d'application : une application.
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels
Dimensions et matériaux d'emballage	Sacs de 25kg en LDPE Sacs de 500kg, 650kg et 1000kg en PP

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi, et respecter toutes les consignes indiquées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Respecter les doses d'application recommandées.
- La dose d'application efficace dépend fortement de la matrice traitée et de l'utilisation attendue. Par conséquent, des tests microbiologiques devront être mis en place par l'utilisateur du produit afin de déterminer la dose efficace en fonction de la matrice/système traité.
- S'assurer que le pH des matrices traitées ne dépasse pas 6, étant donné que l'efficacité de la substance active contre la croissance des micro-organismes diminue lorsque le pH est supérieur à 7.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Se laver les mains soigneusement après manipulation du produit.
- Porter des lunettes de protection.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'ajout du produit KALAGUARD SB aux articles à préserver.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 2 ans

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-